RCS : PARIS
Code greffe : 7501

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

Le greffier du tribunal de commerce de PARIS atteste l'exactitude des informations transmises ci-après

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2012 B 22205
Numéro SIREN : 788 951 713
Nom ou dénomination : EQUALITYS

Ce dépôt a été enregistré le 20/12/2018 sous le numéro de dépôt 120202



20181202022017

DATE DEPOT : 20/12/2018

N° DE DEPOT : 120202

N° GESTION : 2012B22205

N° SIREN : 788951713

DENOMINATION : EQUALITYS

ADRESSE : 21 rue de Fécamp 75012 Paris

MILLESIME : 2017

DIRECTION GENERALE DES FINANCES PUBLIQUES

N° 2065-SD
2018

IMPOT SUR LES SOCIETES

Exercice ouvert le [illegible] et clos le [illegible]	Régime simplifié d'imposition
Déclaration souscrite pour le résultat d'ensemble du groupe	Régime réel normal X
Si PME innovantes, cocher la case ci-contre	Si option pour le régime optionnel de taxation au tonnage, art. 209-0 B (entreprises de transport maritime), cocher la case
Si vous êtes l'entreprise soumise à l'obligation de dépôt de la déclaration pays par pays n°2258-SD (article 223-I-1 quinquies C du CGI)	Si vous êtes une entreprise établie en France et appartenant à un groupe étranger, désignée pour le dépôt de la déclaration pays par pays n°2258-SD

Si une autre entité située en France ou dans un pays ou territoire soumis au dépôt de la déclaration, désignée pour le dépôt de la déclaration pays par pays n°2258, indiquer le nom et la localisation

Greffe du Tribunal de commerce de Paris
Acte déposé le :
20 DEC. 2018
Sous le N° : 12202

A IDENTIFICATION DE L'ENTREPRISE

Désignation de la société:	Adresse du siège social:
SAS EQUALITYS	21 rue de Fecamp
SIRET 7 8 3 9 5 1 7 1 3 0 0 0 1 5	75012 PARIS
Adresse du principal établissement:	Ancienne adresse en cas de changement:

REGIME FISCAL DES GROUPES

Les entreprises placées sous le régime des groupes de sociétés doivent déposer cette déclaration en deux exemplaires (art 223 A à U du CGI)

Date d'entrée dans le groupe de la société déclarante

Pour les sociétés filiales, désignation, adresse du lieu d'imposition et n° identification de la société mère:

SIRET

B ACTIVITE

Activités exercées | Si vous avez changé d'activité, cochez la case

C RECAPITULATION DES ELEMENTS D'IMPOSITION (cf. notice de la déclaration n°2065)

1 Résultat fiscal

Bénéfice imposable à 33 1/3 | Bénéfice imposable à 28 | Déficit

Bénéfice imposable à 15

2 Plus-values

PV à long terme imposables à 15 % | Résultat net de la concession de licences d'exploitation de brevets à 15%

PV à long terme imposables à 19% | Autres PV imposables à 19% | PV à long terme imposables à 0% | PV exonérées (art. 238 quindecies)

3 Abattements et exonérations notamment en faveur des entreprises nouvelles ou implantées en zones d'entreprises ou zones franches

Entreprises nouvelles, art 44 sexies | Jeunes entreprises innovantes | Zones franches urbaines | Pôle de compétitivité

Entreprises nouvelles, art 44 septies | Zone franche d'activité, art. 44 quaterdecies | Autres dispositifs | Zone de restructuration de la défense art. 44 terdecies

Sociétés d'investissements immobiliers cotées | Bénéfice ou déficit exonéré (indiquer + ou - selon le cas) | Plus-values exonérées relevant du taux de 15 %

4 Option pour le crédit d'impôt outre-mer : dans le secteur productif, art. 244 quater W | dans le secteur du logement social, art. 244 quater X

D IMPUTATIONS (cf. notice de la déclaration n°2065)

1. Au titre des revenus mobiliers de source française ou étrangère, ayant donné lieu à la délivrance d'un certificat de crédit d'impôt

2. Au titre des revenus auxquels est attaché, en vertu d'une convention fiscale conclue avec un Etat étranger, un territoire ou une collectivité territoriale d'Outre Mer, un crédit d'impôt représentatif de l'impôt de cet Etat, territoire ou collectivité.

E CONTRIBUTION ANNUELLE SUR LES REVENUS LOCATIFS (cf. notice de la déclaration n° 2065)

Recettes nettes soumises à la contribution 2,50%

Vous devez obligatoirement souscrire le formulaire n° 2065-SD par voie dematerialisee. Le non respect de cette obligation est sanctionne par l application de la majoration de 0,2 % prévue par l article 1738 du CGI. Vous trouverez toutes les informations utiles pour télédéclarer sur le site www.impots.gouv.fr

Les notices des liasses fiscales sont désormais uniquement accessibles sur le site www.impots.gouv.fr.

Nom et adresse du professionnel de l'expertise comptable:	Nom et adresse du conseil:
EXPERTISE ET CONSEIL - ECT 2 Villa Montpellier 94110 SAINT-MAURICE Tél: 01 42 00 42 40	Tél:
Nom et adresse du CGA ou du viseur conventionné:	Identité du déclarant:
N° d'agrément du CGA	Date: Lieu PARIS Qualité et nom du signataire: Signature
Tél:	

* Pour les entreprises avec un exercice ouvert à compter du 1er janvier 2017 et ayant cessé en 2017, préciser le taux d'impôt sur les sociétés appliqué et la ventilation éventuelle entre les deux taux en annexe libre de la liasse fiscale (cf. les précisions portées sur la notice du formulaire n° 2065-SD à la rubrique « NOUVEAUTÉS »).

Formalité obligatoire
art. 223 du code général des impôts

IMPOT SUR LES SOCIETES

N° 2065 bis-SD
2018

ANNEXE À LA DECLARATION N° 2065

F REPARTITION DES PRODUITS DES ACTIONS ET PARTS SOCIALES, AINSI QUE DES REVENUS ASSIMILES DISTRIBUES

Montant global brut des distributions mises en paiement au cours de l'exercice	a		Dont produits ouvrant droit à la réfaction de 40 %	b	
Montant des distributions correspondant à des rémunérations ou des intérêts dont la société ne déduit pas le charges (article 39-1-1° du CGI)				c	
Montant des prêts, avances ou acomptes consentis aux associés personnes physiques détenant directement ou par personnes interposées				d	
Montant des distributions autres que celles visées ci-dessus ouvrant droit à la réfaction de 40 % prévue au 2° du 3 de l'article 158 du CGI				e	
				f	
				g	
				h	
Montant des revenus distribués éligibles à l'abattement de 40 % prévu au 2° du 3 de l'article 158 du CGI				i	
Montant des revenus distribués non éligibles à l'abattement de 40 % prévu au 2° du 3 de l'article 158 du CGI				j	
Montant des revenus répartis (a)				Total (a à h)	

G REMUNERATIONS NETTES VERSEES AUX MEMBRES DE CERTAINES SOCIETES

Pour les S.A.R.L.

Sommes versées, au cours de la période retenue pour l'assiette de l'impôt sur les sociétés, à chaque associé, gérant ou non, désigné col. 1 à titre de traitements, émoluments, indemnités, remboursements forfaitaires de frais ou autres rémunérations de ses fonctions dans la société.

Nom, prénoms, domicile et qualité (art. 48-3 à 6 ann. III au CGI) :
* SARL : tous les associés ;
* SCA : associés gérants ;
* SNC ou SCS : associés en nom ou commandités ;
* SEP et ste de copropriétaires de navires : associés, gérants ou copartipants

1	Nombre de parts sociales appartenant à chaque associé au début de l'exercice ou au jour de sa constitution 2	Année de prise en compte de celle-ci pour la première fois 3	Montant des sommes versées : à titre de traitements, émoluments et indemnités proprement dits. 4	à titre de frais de représentation, de mission et de déplacement. Indemnités forfaitaires. 5	à titre de frais de représentation, de mission et de déplacement. Remboursements. 6	à titre de frais professionnels autres que ceux visés dans les Indemnités forfaitaires. 7	à titre de frais professionnels autres que ceux visés dans les Remboursements. 8
MR PLAGE FRANCISE ASSOCIE 3 AVENUE DE VER							
94410 SAINT MAURICE	140	2017	35 575		11 220		
M. PAPEI JEAN PIERRE ASSOCIE 4 CITE GRISET							
75012 PARIS	120	2017	35 655		8 448		
MR COURANT JACQUES ASSOCIE 142 RUE GRIGET							
37000 TOURS	30	2017			15 280		
M. LEIBOVICI BERNARD PRESIDENT 3 AVENUE DE VER							
94410 SAINT MAURICE	10	2017					

H DIVERS

* NOM ET ADRESSE DU PROPRIETAIRE DU FONDS (en cas de gérance libre)

* ADRESSES DES AUTRES ETABLISSEMENTS (si ce cadre est insuffisant, joindre un état du même modèle)

I CADRE NE CONCERNANT QUE LES ENTREPRISES PLACEES SOUS LE REGIME SIMPLIFIE D'IMPOSITION

REMUNERATIONS		MOINS-VALUES A LONG TERME IMPOSEES A 15%	
Montant brut des salaires, abstraction faite des sommes comprises dans les DADS et versées aux apprentis sous contrat et aux handicapés (a)		MVLT restant à reporter à l'ouverture de l'exercice	
		MVLT imputée sur les PVLT de l'exercice	
Rétrocessions d'honoraires, de commissions et de courtages (b)		MVLT réalisée au cours de l'exercice	
		MVLT restant à reporter	

QUADRATUS Informatique

EXPERTISE ET CONSEIL - ECI

DGFiP N° 2050 2018

1 BILAN - ACTIF

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

Nom ou raison sociale						Date de début de l'exercice précédent	
Adresse de l'entreprise						Date de clôture de l'exercice	
N° SIRET							

		Brut	Amortissements, provisions	Net (N)	Net (N-1)
Capital souscrit non appelé (I)	AA	4 000		4 000	3 000
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES — Frais d'établissement *	AB		AC		
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES — Frais de développement *	CX		CQ		
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES — Concessions, brevets et droits similaires	AF	3 220	AG	3 220	
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES — Fonds commercial (1)	AH		AI		
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES — Autres immobilisations incorporelles	AJ		AK		
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES — Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles	AL		AM		
IMMOBILISATIONS CORPORELLES — Terrains	AN		AO		
IMMOBILISATIONS CORPORELLES — Constructions	AP		AQ		
IMMOBILISATIONS CORPORELLES — Installations techniques, matériel et outillage industriels	AR		AS		
IMMOBILISATIONS CORPORELLES — Autres immobilisations corporelles	AT	1 934	AU	1 586	348 256
IMMOBILISATIONS CORPORELLES — Immobilisations en cours	AV		AW		
IMMOBILISATIONS CORPORELLES — Avances et acomptes	AX		AY		
IMMOBILISATIONS FINANCIERES (2) — Participations évaluées selon la méthode de mise en équivalence	CS		CT		
IMMOBILISATIONS FINANCIERES (2) — Autres participations	CU		CV		
IMMOBILISATIONS FINANCIERES (2) — Créances rattachées à des participations	BB		BC		
IMMOBILISATIONS FINANCIERES (2) — Autres titres immobilisés	BD	2 200	BE	2 200	2 200
IMMOBILISATIONS FINANCIERES (2) — Prêts	BF		BG		
IMMOBILISATIONS FINANCIERES (2) — Autres immobilisations financières*	BH	1 119	BI	1 119	1 119
TOTAL (II)	BJ	6 402	BK	4 825	1 577 1 575
ACTIF CIRCULANT — STOCKS* — Matières premières, approvisionnements	BI		BM		
ACTIF CIRCULANT — STOCKS* — En cours de production de biens	BN		BO		
ACTIF CIRCULANT — STOCKS* — En cours de production de services	BP		BQ		
ACTIF CIRCULANT — STOCKS* — Produits intermédiaires et finis	BR		BS		
ACTIF CIRCULANT — STOCKS* — Marchandises	BT		BU		
ACTIF CIRCULANT — STOCKS* — Avances et acomptes versés sur commandes	BV		BW		
ACTIF CIRCULANT — CREANCES — Clients et comptes rattachés (3)*	BX	68 499	BY	68 499	85 317
ACTIF CIRCULANT — CREANCES — Autres créances (3)	BZ	9 587	CA	9 587	7 260
ACTIF CIRCULANT — CREANCES — Capital souscrit et appelé non versé	CB		CC		
DIVERS — Valeurs mobilières de placement (dont actions propres)	CD		CE		
DIVERS — Disponibilités	CF	44 894	CG	44 894	31 977
Comptes de régularisation — Charges constatées d'avance (3)*	CH	1 099	CI	1 099	1 289
TOTAL (III)	CJ	124 089	CK	124 089	125 843
Comptes de régularisation — Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)	CW				
Comptes de régularisation — Primes de remboursement des obligations (V)	CM				
Comptes de régularisation — Ecarts de conversion actif* (VI)	CN				
TOTAL GÉNÉRAL (I à VI)	CO	138 581	DA	4 826	133 755 138 417

Renvois : (1) Dont écart d'acquisition	(2) Dont à moins d'un an (brut)	CP	1 119	(3) Dont à plus d'un an	CR

Cadre réservé aux personnes habilitées	Néant	Néant	Néant

EXPERTISE ET CONSEIL - LCE

(2) **BILAN - PASSIF avant répartition**

Désignation de l'entreprise : SAS [illegible]

Néant ☐ *

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

				Exercice N	Exercice N-1
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel (Dont versé : [illegible])		DA	[illegible]	[illegible]
	Primes d'émission, de fusion, d'apport		DB		
	Ecart de réévaluation (2) (Dont écart d'équivalence : [illegible])	EK	DC		
	Réserve légale (2)		DD	[illegible]	[illegible]
	Réserves statutaires ou contractuelles		DE		
	Réserves réglementées (2) (Dont réserve spéciale des provisions pour fluctuation des cours : [illegible])	BI	DF		
	Autres réserves (Dont réserve relative à l'achat d'œuvres originales d'artistes vivants)	EJ	DG		
	Report à nouveau		DH	19 402	55 [illegible]
	RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)		DI	13 983	36 914
	Subventions d'investissement		DJ		
	Provisions réglementées *		DK		
	TOTAL (I)		DL	55 085	15 096
Autres fonds propres	Produit des émissions de titres participatifs		DM		
	Avances conditionnées		DN		
	TOTAL (II)		DO		
Provisions pour risques et charges	Provisions pour risques		DP		
	Provisions pour charges		DQ		
	TOTAL (III)		DR		
DETTES (3)	Emprunts obligataires convertibles		DS		
	Autres emprunts obligataires		DT		
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)		DU		
	Emprunts et dettes financières divers (Dont emprunts participatifs)	EI	DV	1 402	1 402
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		DW		
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés		DX	8 087	19 612
	Dettes fiscales et sociales		DY	58 020	75 927
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		DZ		
	Autres dettes		EA	11 181	26 381
Compte régul.	Produits constatés d'avance (4)		EB		
	TOTAL (IV)		EC	78 690	123 322
	Ecarts de conversion passif * (V)		ED		
	TOTAL GÉNÉRAL (I à V)		EE	133 755	138 417

RENVOIS						
(1)	Ecart de réévaluation incorporé au capital			IB		
(2)	Dont	Réserve spéciale de réévaluation (1959)		IC		
		Ecart de réévaluation libre		ID		
		Réserve de réévaluation (1976)		IE		
(3)	Dont réserve spéciale des plus-values à long terme *			EF		
(4)	Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an			LG	78 690	73 920
(5)	Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP			EH		

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

3 **COMPTE DE RÉSULTAT DE L'EXERCICE (En liste)** DGFiP N° 2052 2018

Désignation de l'entreprise [illegible] Néant

		Exercice N				Exercice (N-1)
		France	Exportations et livraisons intracommunautaires	Total		
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises[1]	FA	FB		FC	
	Production vendue biens[1]	FD	FE		FI	
	Production vendue services[1]	FG	FH	325 332	FL	262 807
	Chiffres d'affaires nets[2]	FJ	FK	325 332	FL	262 807
	Production stockée[3]				FM	
	Production immobilisée[3]				FN	
	Subventions d'exploitation				FO	
	Reprises sur amortissements et provisions, transfert de charges[4] (9)				FP	
	Autres produits (13) (11)				FQ	
	Total des produits d'exploitation (2) (I)			325 332	FR	262 807
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises (y compris droits de douane)[5]				FS	
	Variation de stock (marchandises)[6]				FT	
	Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane)[5]				FU	
	Variation de stock (matières premières et approvisionnements)[6]				FV	
	Autres achats et charges externes (3) (bis)[7]			209 292	FW	72 676
	Impôts, taxes et versements assimilés[8]			2 409	FX	2 481
	Salaires et traitements[9]			133 934	FY	146 967
	Charges sociales (10)			43 270	FZ	55 285
DOTATIONS D'EXPLOITATION	Sur immobilisations - dotations aux amortissements[4]			239	GA	638
	Sur immobilisations - dotations aux provisions				GB	
	Sur actif circulant : dotations aux provisions[4]				GC	
	Pour risques et charges : dotations aux provisions				GD	
	Autres charges (12)				GE	
	Total des charges d'exploitation (4) (II)			387 143	GF	278 896
1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)				38 189	GG	(16 089)
opérations en commun	Bénéfice attribué ou perte transférée[4] (III)				GH	
	Perte supportée ou bénéfice transféré[4] (IV)				GI	
PRODUITS FINANCIERS	Produits financiers de participations (5)				GJ	
	Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (5)				GK	
	Autres intérêts et produits assimilés (5)				GL	
	Reprises sur provisions et transferts de charges				GM	
	Différences positives de change				GN	
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement				GO	
	Total des produits financiers (V)				GP	
CHARGES FINANCIERES	Dotations financières aux amortissements et provisions[4]				GQ	
	Intérêts et charges assimilées (6)				GR	
	Différences négatives de change				GS	
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement				GT	
	Total des charges financières (VI)				GU	
2 - RÉSULTAT FINANCIER (V - VI)					GV	
3 - RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I - II + III - IV + V - VI)				38 189	GW	(16 089)

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

En Euros — EXPERTISE CONSEIL CO

4 COMPTE DE RÉSULTAT DE L'EXERCICE (Suite)

DGFiP N° 2053 2018

Page 6

Néant ☐ *

Désignation de l'entreprise SAS FOURNETS

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

			Exercice N	Exercice N-1
PRODUITS EXCEPTIONNELS	Produits exceptionnels sur opérations de gestion	HA	2 534	53 333
	Produits exceptionnels sur opérations en capital	HB		
	Reprises sur provisions et transferts de charges	HC		
	Total des produits exceptionnels (*) (VII)	HD	2 534	53 333
CHARGES EXCEPTIONNELLES	Charges exceptionnelles sur opérations de gestion	HE	1 744	
	Charges exceptionnelles sur opérations en capital *	HF		
	Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions	HG		
	Total des charges exceptionnelles (*) (VIII)	HH	1 744	3
4 - RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII - VIII)		HI	790	53 330
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)		HJ		
Impôts sur les bénéfices * (X)		HK		
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII)		HL	327 866	315 813
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)		HM	287 896	278 899
5 - BÉNÉFICE OU PERTE (Total des produits - total des charges)		HN	39 969	36 914

RENVOIS					
(1)	Dont produits nets partiels sur opérations à long terme	HO			
(2) Dont	produits de locations immobilières	HY			
	produits d'exploitation afférents à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)	HG			
(3) Dont	- Crédit bail mobilier *	HP			
	- Crédit bail immobilier	HQ			
(4)	Dont charges d'exploitation afférentes à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)	HI			
(5)	Dont produits concernant les entreprises liées	HJ			
(6)	Dont intérêts concernant les entreprises liées	HK			
(6bis)	Dont dons faits aux organismes d'intérêt général (art. 238 bis du C.G.I.)	HX			
(6ter)	Dont amortissement des souscriptions dans des PME innovantes (art. 217 octies)	RC			
	Dont amortissement exceptionnel de 25% des constructions nouvelles (art. 39 quinquies D)	RD			
(9)	Dont transferts de charges	A1			
(10)	Dont cotisations personnelles de l'exploitant (13)	A2		475	
(11)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (produits)	A3			
(12)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (charges)	A4			
(13)	Dont primes et cotisations complémentaires personnelles : facultatives A6		obligatoires A9		

(7) Détail des produits et charges exceptionnels (Si le nombre de lignes est insuffisant, reproduire le cadre (7) et le joindre en annexe)

	Exercice N	
	Charges exceptionnelles	Produits exceptionnels
Cf état annexe	1 744	2 534

(8) Détail des produits et charges sur exercices antérieurs :

	Exercice N	
	Charges antérieures	Produits antérieurs

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

© EGI SAS Informatique

EMPREINTE ECONSEIL - ECI

ANNEXE DÉCLARATION 2053

Dénomination de l'entreprise : SAS EPILIA26 — 31/12/2017

Détail des produits et charges exceptionnels

(Unités)

	Charges exceptionnelles	Produits exceptionnels
DIFFERENCES DE REGLEMENT	3	24
COMPLEMENT CICE		2 520
VALIDATION URSSAF	1 124	
URSSAF 2016	517	

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

Désignation de l'entreprise : SAS EQUALLYS — Néant : 1*

CADRE A — IMMOBILISATIONS

			Valeur brute des immobilisations au début de l'exercice	Augmentations : Cession ou sortie à prévoir au cours de l'exercice ou la valeur d'apport ou mise en équivalence	Augmentations : Acquisitions, créations, apports et virements de poste à poste
INCORP.	Frais d'établissement et de développement	TOTAL I	CZ	DS	DY
	Autres postes d'immobilisations incorporelles	TOTAL II	KB 222	KI	KL
CORPORELLES	Terrains		KG	KH	KL
	Constructions — Sur sol propre	M	KJ	KK	KL
	Constructions — Sur sol d'autrui	M1	KM	KN	KO
	Constructions — Installations générales, agencements et aménagements des constructions	M2	KP	KQ	KR
	Installations techniques, matériel et outillage industriels	M3	KS	KT	KU
	Autres immobilisations corporelles — Installations générales, agencements, aménagements divers		KV	KW	KX
	Autres immobilisations corporelles — Matériel de transport		KY	KZ	LV 391
	Autres immobilisations corporelles — Matériel de bureau et matériel informatique, mobilier		FB 1 563	FC	FD
	Autres immobilisations corporelles — Emballages récupérables et divers*		FE	FF	FG
	Immobilisations corporelles en cours		FH	FI	FJ
	Avances et acomptes		FK	FL	FM
		TOTAL III	LN 1 563	LO	LP 391
FINANCIÈRES	Participations évaluées par mise en équivalence		SG	SM	SI
	Autres participations		SL	SV	SW
	Autres titres immobilisés		HP 2 200	HR	HS
	Prêts et autres immobilisations financières		HT 1 119	HU	HV
		TOTAL IV	FQ 3 319	FR	FS
	TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV)		OG 8 102	OH	OJ 391

CADRE B — IMMOBILISATIONS

			Diminutions : par virement de poste à poste (1)	Diminutions : par cession à des tiers ou mises hors service ou résultant d'une mise en équivalence (2)	Valeur brute des immobilisations à la fin de l'exercice (3)	Valeur d'origine des immobilisations en fin d'exercice (4)
INCORP.	Frais d'établissement et de développement	TOTAL I	IN	CO	DO	D7
	Autres postes d'immobilisations incorporelles	TOTAL II	IO	LV	LW 3 220	IX 3 220
CORPORELLES	Terrains		IP	LX	LY	LZ
	Constructions — Sur sol propre		IQ	MA	MB	MC
	Constructions — Sur sol d'autrui		IR	MD	ME	MF
	Constructions — Inst. gales, agencts et am. des constructions		IS	MG	MH	MI
	Installations techniques, matériel et outillage industriels		IT	MJ	MK	ML
	Autres immobilisations corporelles — Inst. gales, agencts, aménagements divers		IU	MM	MN	MO
	Autres immobilisations corporelles — Matériel de transport		IV	MP	MQ 391	MR 391
	Autres immobilisations corporelles — Matériel de bureau et informatique, mobilier		IW	MS	MT 1 563	MU 1 563
	Autres immobilisations corporelles — Emballages récupérables et divers *		IX	MV	MW	MX
	Immobilisations corporelles en cours		MY	MZ	NA	NB
	Avances et acomptes		NC	ND	NE	NF
		TOTAL III	IY	NG	NH 1 954	NI 1 954
FINANCIÈRES	Participations évaluées par mise en équivalence		IZ	ØU	M7	ØW
	Autres participations		IØ	ØX	ØY	ØZ
	Autres titres immobilisés		I1	2B	2C 2 200	2D 2 200
	Prêts et autres immobilisations financières		I2	2E	2F 1 119	2G 1 119
		TOTAL IV	I3	NJ	NK 3 319	2H 3 319
	TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV)		I4	ØK	ØL 8 492	ØM 8 492

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

EXEMPLAIRE À CONSERVER PAR LE DÉCLARANT

AMORTISSEMENTS

DGFiP N° 2055 2018

Désignation de l'entreprise [illegible] — Néant : [illegible]

CADRE A — SITUATIONS ET MOUVEMENTS DE L'EXERCICE DES AMORTISSEMENTS TECHNIQUES (OU VENANT EN DIMINUTION DE L'ACTIF)*

IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES		Montant des amortissements au début de l'exercice	Augmentations : dotations de l'exercice	Diminutions : amortissements afférents aux éléments sortis de l'actif et reprises	Montant des amortissements à la fin de l'exercice
Frais d'établissement et de développement — TOTAL I	CY		EL	EM	EN
Autres immobilisations incorporelles — TOTAL II	PF	3 220	PE	PG	PH 3 220
Terrains	PI		PJ	PK	PL
Constructions	Sur sol propre PM		PN	PO	PQ
	Sur sol d'autrui PR		PS	PT	PU
	Inst. générales, agencements et aménagements des constructions PV		PW	PX	PY
Installations techniques, matériel et outillage industriels	PZ		QA	QB	QC
Autres immobilisations corporelles	Inst. générales, agencements, aménagements divers QD		QE	QI	QG
	Matériel de transport QH		QJ 43	QL	QK 43
	Matériel de bureau et informatique, mobilier QL	1 307	QM 256	QN	QO 1 563
	Emballages récupérables et divers QP		QR	QS	QT
TOTAL III	QU	1 307	QV 299	QW	QX 1 606
TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III)	QN	4 527	QP 299	QQ	QR 4 826

CADRE B — VENTILATION DES MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DEROGATOIRES

Immobilisations amortissables		DOTATIONS Colonne 1 Différentiel de durée et autres	Colonne 2 Mode dégressif	Colonne 3 Amortissement fiscal exceptionnel	REPRISES Colonne 4 Différentiel de durée et autres	Colonne 5 Mode dégressif	Colonne 6 Amortissement fiscal exceptionnel	Mouvement net des amortissements à la fin de l'exercice
[illegible] — TOTAL I	M9	N1	N2	N3	N4	N5	N6	
[illegible] — TOTAL II	N7	N8	P6	P7	P8	P9	Q1	
[illegible]	Q2	Q3	Q4	Q5	Q6	Q7	Q8	
Constructions	Q9	R1	R2	R3	R4	R5	R6	
	R7	R8	R9	S1	S2	S3	S4	
	S5	S6	S7	S8	S9	T1	T2	
[illegible]	T3	T4	T5	T6	T7	T8	T9	
[illegible]	U1	U2	U3	U4	U5	U6	U7	
[illegible]	U8	U9	V1	V2	V3	V4	V5	
[illegible]	V6	V7	V8	V9	W1	W2	W3	
[illegible]	W4	W5	W6	W7	W8	W9	X1	
TOTAL III	X2	X3	X4	X5	X6	X7	X8	
Frais d'acquisition de titres de participations — TOTAL IV	N1			NM			NO	
Total général (I+II+III+IV)	NP	NQ	NR	NS	NT	NU	NV	
Total général à reporter (NP + NQ + NR)	NW		Total général à reporter (NS + NT + NU)	NY		Total général à reporter (NW + NY)	NZ	

CADRE C

MOUVEMENTS DE L'EXERCICE AFFECTANT LES CHARGES RÉPARTIES SUR PLUSIEURS EXERCICES*	Montant net au début de l'exercice	Augmentations	Dotations de l'exercice aux amortissements	Montant net à la fin de l'exercice
Frais d'émission d'emprunt à étaler			Z9	Z8
Primes de remboursement des obligations			SP	SR

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

(7)

PROVISIONS INSCRITES AU BILAN

DGFiP N° 2056 2018

Page 19

Désignation de l'entreprise [redacted] Néant ☐

Nature des provisions		Montant au début de l'exercice		AUGMENTATIONS : Dotations de l'exercice		DIMINUTIONS : Reprises de l'exercice		Montant à la fin de l'exercice	
Provisions réglementées	Provisions pour hausse des prix	5I		4A		4B		4C	
	Provisions pour amortissements dérogatoires	5J		4D		4E		4F	
	Provisions pour fluctuation des cours	5V		4G		4H		4I	
	Autres provisions réglementées	5X		4M		4N		4O	
	Dont majoration exceptionnelle de 30 %	D3		D4		D5		D6	
	Provisions pour plan de sauvegarde (art. R. 123-200 C. com.)	5I		4K		4L		4M	
	Autres provisions réglementées (1)	5V		4P		4Q		4R	
	TOTAL I	5Z		4S		4T		4U	
Provisions pour risques et charges	Provisions pour litiges	4A		4B		4C		4D	
	Provisions pour garanties données aux clients	4I		4F		4G		4H	
	Provisions pour pertes sur marchés à terme	4J		4K		4L		4M	
	Provisions pour amendes et pénalités	4N		4P		4R		4S	
	Provisions pour pertes de change	4T		4U		4V		4W	
	Provisions pour pensions et obligations similaires	4X		4Y		4Z		5A	
	Provisions pour impôts (1)	5B		5C		5D		5E	
	Provisions pour renouvellement des immobilisations *	5J		5H		5I		5K	
	Provisions pour gros entretien et grandes révisions	E0		EP		EQ		ER	
	Provisions pour charges sociales et fiscales sur congés à payer *	5R		5S		5T		5U	
	Autres provisions pour risques et charges (1)	5V		5W		5X		5Y	
	TOTAL II	5Z		5V		5W		5X	
Provisions pour dépréciation	sur immobilisations - incorporelles	6A		6B		6C		6D	
	sur immobilisations - corporelles	6E		6F		6G		6H	
	sur immobilisations - titres mis en équivalence	O2		O3		O4		O5	
	sur immobilisations - titres de participation	9U		9V		9W		9X	
	sur immobilisations - autres immobilisations financières (1) *	O6		O7		O8		O9	
	Sur stocks et en cours	6N		6P		6R		6S	
	Sur comptes clients	6T		6U		6V		6W	
	Autres provisions pour dépréciation (1) *	6X		6Y		6Z		7A	
	TOTAL III	7B		TY		TZ		UA	
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III)		7C		UB		UC		UD	
Dont dotations et reprises	- d'exploitation			UE		UF			
	- financières			UG		UH			
	- exceptionnelles			UJ		UK			

Titres mis en équivalence : montant de la dépréciation à la clôture de l'exercice calculé selon les règles prévues à l'article 39-1-5e du C.G.I.	10	

(1) à détailler sur feuillet séparé selon l'année de constitution de la provision ou selon l'objet de la provision.

NOTA : Les charges à payer ne doivent pas être mentionnées sur ce tableau mais être ventilées sur l'état détaillé des charges à payer dont la production est prévue par l'article 38 II de l'annexe III au C.G.I.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n°2032

8

ÉTAT DES ÉCHÉANCES DES CRÉANCES ET DES DETTES À LA CLÔTURE DE L'EXERCICE *

DGFiP N° 2057 2018

Désignation de l'entreprise [illegible] Néant

CADRE A ÉTAT DES CRÉANCES

			Montant brut		A 1 an au plus		A plus d'un an
BILANCIELLES	Créances rattachées à des participations	FE		EM		EN	
	Prêts (1) (2)	FP		ER		ES	
	Autres immobilisations financières	FI	1 129	EA	1 129	EW	
DE L'ACTIF CIRCULANT	Clients douteux ou litigieux	VV					
	Autres créances clients	FN	68 499		68 499		
	Créances représentatives de titres prêtés ou remis en garantie	ZI		LO			
	Personnel et comptes rattachés	FY					
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux	FZ	430		430		
	État et autres collectivités publiques : Impôts sur les bénéfices	VM	9 167		9 167		
	État et autres collectivités publiques : Taxe sur la valeur ajoutée	VB					
	État et autres collectivités publiques : Autres impôts, taxes et versements assimilés	VN					
	État et autres collectivités publiques : Divers	VP					
	Groupe et associés (2)	VC					
	Débiteurs divers (dont créances relatives à des opérations de pension de titres)	VR					
	Charges constatées d'avance	VS	1 999		1 999		
	TOTAUX	VT	80 824	VU	80 824	VV	
RENVOIS (1)	Montant des : Prêts accordés en cours d'exercice	VD					
	Montant des : Remboursements obtenus en cours d'exercice	VI					
(2)	Prêts et avances consentis aux associés (personnes physiques)	VE					

CADRE B ÉTAT DES DETTES

			Montant brut		A 1 an au plus		A plus d'1 an et 5 ans au plus		A plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles (1)		TY							
Autres emprunts obligataires (1)		TZ							
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (1)	à 1 an maximum à l'origine	VG							
	à plus de 1 an à l'origine	VH							
Emprunts et dettes financières divers (1) (2)		SV							
Fournisseurs et comptes rattachés		SB	8 087		8 087				
Personnel et comptes rattachés		SC	12 587		12 587				
Sécurité sociale et autres organismes sociaux		SD	23 341		23 341				
État et autres collectivités publiques	Impôts sur les bénéfices	SE							
	Taxe sur la valeur ajoutée	VW	22 091		22 091				
	Obligations cautionnées	VX							
	Autres impôts, taxes et assimilés	VQ							
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		SI							
Groupe et associés (2)		VJ	1 402		1 402				
Autres dettes (dont dettes relatives à des opérations de pension de titres)		SK	11 181		11 181				
Dette représentative de titres empruntés ou remis en garantie *		ZZ							
Produits constatés d'avance		SL							
TOTAUX		SY	78 690		VZ 78 690				
RENVOIS (1)	Emprunts souscrits en cours d'exercice	VL							
	Emprunts remboursés en cours d'exercice	VK							

(2) Montant des divers emprunts et dettes contractés auprès des associés personnes physiques : VL 1 402

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

EXEMPLAIRE À CONSERVER PAR LE DÉCLARANT

(9) DÉTERMINATION DU RÉSULTAT FISCAL

Désignation de l'entreprise SAS EQUALITYS — Néant : ☐ — Exercice N clos le : 31/12/2018

I. RÉINTEGRATIONS — BÉNÉFICE COMPTABLE DE L'EXERCICE — WA : 31 959

Charges non admises en déduction du résultat fiscal

Réintégration de frais généraux (entreprises à l'IR)	- 1/4 des loyers des véhicules de tourisme non affectés à une fonction de représentation		WB
	- 1/4 des amortissements excédentaires des véhicules de tourisme non affectés à une fonction de représentation		WC
Amortissements excédentaires	WD		WI
Intérêts excédentaires	WF	Sommes versées au titre de la participation des salariés aux résultats de l'entreprise	WG
Provisions non déductibles	RA		RB
Impôts sur les bénéfices	WL	Autres impôts, taxes et versements assimilés	XX
Amendes et pénalités	WJ	Charges financières excédant 25 %	XZ
Rémunérations payées à tort (cf. 2033-G-SD)			XY
Impôt sur les sociétés (cf. page 9 de la notice 2032)			I*
Organic	WI		K*

Régimes d'imposition particuliers et impositions différées

Moins-values nettes à long terme	- imposées au taux de 15 % (ou de 25 % ou 19 % pour les entreprises à l'impôt sur le revenu)		I8
	- imposées au taux de 0 %		ZN
Fraction imposable des plus-values réalisées au cours d'exercices antérieurs *	- Plus-values nettes à court terme		WN
	- Plus-values soumises au régime des fusions		WO
Ecarts de valeurs liquidatives sur OPCVM * (entreprises à l'IS)			XR
Réintégrations diverses à détailler sur feuillet séparé DONT *	Intérêts excédentaires (art. 212 bis CGI) SI	Autres réintégrations SW	WQ
	Dotations aux amortissements excédentaires (art. 39-4 PLF pour 2013) SN	Quote-part de frais et charges MS	
Réintégration des charges affectées aux activités éligibles au régime de la taxation au tonnage			YI
Résultat fiscal afférent à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage			Y3
		TOTAL I	WR : 41 093

II. DÉDUCTIONS — PERTE COMPTABLE DE L'EXERCICE — WS

Quote-part dans les pertes subies par une société de personnes ou un GIE *			WT
Provisions et charges à payer non déductibles, antérieurement taxées, et réintégrées dans les résultats comptables de l'exercice (cf. tableau 2058-B, cadre III)			WI
Régimes d'imposition particuliers et impositions différées — Plus-values nettes à long terme	- imposées au taux de 15 % (12,8 % pour les entreprises soumises à l'IR)		WV
	- imposées au taux de 0 %		WH
	- imposées au taux de 19 %		WP
	- imputées sur les moins-values nettes à long terme antérieures		WW
	- imputées sur les déficits antérieurs		XB
Autres plus-values imposées au taux de 19 %			I6
Fraction des plus-values nettes à court terme de l'exercice dont l'imposition est différée*			WZ
Régime des sociétés mères et des filiales * Produit net des actions et parts d'intérêts :	(Quote-part de frais et charges restant imposable à déduire des produits nets de participations 2A	)	XA
Mesures d'incitation — Déduction autorisée au titre des investissements réalisés dans les collectivités d'Outre-mer*.			ZY
Majoration d'amortissement *			XD

Abattement sur le bénéfice et exonérations *

Entreprises nouvelles (reprise d'entreprises en difficultés 44 septies)	K9		Entreprises nouvelles 44 sexies	L2		Jeunes entreprises innovantes (art. 44 sexies A)	L5	XF
Pole de compétitivité hors CIF (art. 44 undecies)	L6		Sociétés d'investissement immobilières cotées (art. 208 C)	K3		Zone de restructuration de la défense (art. 44 terdecies)	PA	
Zone franche urbaine - TE (art. 44 octies et octies A)	ØV		Bassin d'emploi à redynamiser (art. 44 duodecies)	IF		Zone franche d'activité (art. 44 quaterdecies)	XC	
			Zone de revitalisation rurale (art. 44 quindecies)				PC	

Ecarts de valeurs liquidatives sur OPCVM * (entreprises à l'IS)					XS
Déductions diverses à détailler sur feuillet séparé (DONT)	Dont déduction exceptionnelle pour investissement * X9		Créance dégagée par le report en arrière du déficit	Z1	) XG : 9 167
Déduction des produits affectées aux activités éligibles au régime de la taxation au tonnage					YZ
				TOTAL II	XH : 9 167

III. RÉSULTAT FISCAL

Résultat fiscal avant imputation des déficits reportables	bénéfice (I moins II)	XI	31 926	
	déficit (II moins I)			XJ
Déficit de l'exercice reporté en arrière (entreprises à l'IS)*		ZL		
Déficits antérieurs imputés sur les résultats de l'exercice (entreprises à l'IS)*				XL : 31 926
RÉSULTAT FISCAL. BÉNÉFICE (ligne XN) ou DÉFICIT reportable en avant (ligne XO)		XN	0	XO

© AGIPI S Informatique

ANNEXE DÉCLARATION 2058-A

Détail des réintégrations diverses

Détail des déductions diverses

CICE		9 167
Total des déductions diverses	**XG**	9 167

(10) **DÉFICITS INDEMNITÉS POUR CONGÉS A PAYER ET PROVISIONS NON DÉDUCTIBLES**

DGFiP N° 2058-B 2018
Page 14

Désignation de l'entreprise SAS EXEMPLE Néant :

I. SUIVI DES DÉFICITS

Déficits restant à reporter au titre des exercices précédents (1)	K4	
Déficits imputés sur bénéfices des lignes XI et XL du tableau 2058-A	K5	
Déficits restants à reporter (K4 - K5)	K6	
Déficits de l'exercice (ligne 2058-A, ligne XM)	YJ	
Total des déficits restant à reporter (cases K6 + YJ)	YK	

II. INDEMNITÉS POUR CONGÉS A PAYER, CHARGES SOCIALES ET FISCALES CORRESPONDANTES

Montant déductible correspondant aux droits acquis par les salariés pour les entreprises placées sous le régime de l'article 39-1-5e, 7e alinéa du CGI (voir notice)	ZI	

III. PROVISIONS ET CHARGES A PAYER, NON DÉDUCTIBLES POUR L'ASSIETTE DE L'IMPÔT

(à détailler sur feuille séparée)		Dotations de l'exercice		Reprises sur l'exercice	
Indemnités pour congés à payer, charges sociales et fiscales correspondantes non déductibles pour les entreprises placées sous le régime de l'article 39-1-5e, 7e alinéa du CGI *	ZA		ZW		
Provisions pour risques et charges *					
	9A		9Y		
	9Z		9A		
	9B		9C		
Provisions pour dépréciation *					
	9D		9F		
	9J		9G		
	9H		9J		
Charges à payer					
	9K		9L		
	9M		9N		
	9P		9R		
	9S		9T		
TOTAUX (YN = ZV à 9S) et (YO = ZW à 9T)	YN		YO		
à reporter au tableau 2058-A :		ligne WI		ligne WU	

CONSÉQUENCES DE LA MÉTHODE PAR COMPOSANTS (art. 237 *septies* du CGI)

Montant de la réintégration ou de la déduction	Montant au début de l'exercice	Imputations	Montant net à la fin de l'exercice
	LI		

ENTREPRISES DE TRANSPORT INSCRITES AU REGISTRE DES TRANSPORTS art. L3113-1 et L3211-1 du Code des Transports (case à cocher)	XU	☐

(1) Cette case correspond au montant porté sur la ligne YK du tableau 2058-B déposé au titre de l'exercice précédent

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

© Wolters Kluwer France

11 TABLEAU D'AFFECTATION DU RESULTAT ET RENSEIGNEMENTS DIVERS

Désignation de l'entreprise ETS PICARD YG — Néant

ORIGINES				AFFECTATIONS			
Report à nouveau figurant au bilan de l'exercice antérieur à celui pour lequel la déclaration est établie	OC	155 289		Affectations aux réserves	- Réserves légales	ZB	
					- Autres réserves	ZD	
Résultat de l'exercice précédant celui pour lequel la déclaration est établie	OD	26 874		Dividendes		ZE	
				Autres répartitions		ZF	
Prélèvements sur les réserves	OE			Report à nouveau		ZG	128 469
TOTAL I	OF	(128 469)		(NB : total à reporter sur la ligne ZH du tableau n° 2058-C) TOTAL II		ZH	(128 469)

RENSEIGNEMENTS DIVERS

			Exercice N	Exercice N-1
ENGAGEMENTS	- Engagements de crédit-bail mobilier (précisez le prix de revient des biens pris en crédit-bail)	J7	YQ	
	- Engagements de crédit-bail immobilier		YR	
	- Effets portés à l'escompte et non échus		YS	
AUTRES CHARGES EXTERNES (DÉTAIL DES POSTES)	- Sous-traitance		YT	21 875 / 24 102
	- Locations, charges locatives et de copropriété (dont montant des loyers des biens pris en location pour une durée < 6 mois)	J8	YQ	13 821 / 10 466
	- Personnel extérieur à l'entreprise		YU	
	- Rémunérations d'intermédiaires et honoraires (hors rétrocessions)		YS	4 954 / 5 287
	- Rétrocessions d'honoraires, commissions et courtages		YV	82 /
	- Autres comptes (dont cotisations versées aux organisations syndicales et professionnelles)	J9	YSI	82 565 / 32 770
	Total du poste correspondant à la ligne FW du tableau n° 2052		ZU	123 261 / 72 676
IMPÔTS ET TAXES	- Taxe professionnelle * CFE CVAE		YW	443 / 443
	- Autres impôts, taxes et versements assimilés	ZS	YZ	4 260 / 2 186
	Total du compte correspondant à la ligne FX du tableau n° 2052		YX	4 703 / 2 629
TVA	- Montant de la TVA collectée (hors TVA sur immobilisations et sur les produits financiers)		YY	75 244 / 52 861
	- Montant de la TVA déductible comptabilisée au cours de l'exercice au titre des biens et services ne constituant pas des immobilisations		YZ	12 636 / 4 638
DIVERS	- Montant brut des salaires (cf. dernière déclaration annuelle souscrite au titre des salaires DADS1 ou modèle 2460 de 2017)*		OB	30 385
	- Montant de la plus-value constatée en franchise d'impôt lors de la première option pour le régime simplifié d'imposition *		OS	
	- Taux d'intérêt le plus élevé servi aux associés à raison des sommes mises à la disposition de la société *		ZK	% / %
	- Numéro de centre de gestion agréé *	XP		- Filiales et participations : liste en 2059-G prévu par art. 38 II de l'ann. III au CGI — Sous-total 1 — 2e sous-total 2 — ZR 0
	- Aides perçues ayant donné droit à la réduction d'impôt prévue au 4 de l'article 238 bis du CGI pour l'entreprise donatrice		RG	
	- Montant de l'investissement qui a donné lieu à amortissement exceptionnel chez l'entreprise investisseur dans le cadre de l'article 217 octies du CGI		RH	
RÉGIME DE GROUPE *	Société : résultat comme si elle n'avait jamais été membre du groupe	JV	Plus-values à 19 % JK	Plus-values à 4 % JL
			Plus-values à 31 % JM	Imputations JC
	Groupe : résultat d'ensemble	JD	Plus-values à 15 % JN	Plus-values à 5 % JO
			Plus-values à 12 % JP	Imputations JF
	Si vous relevez du régime de groupe : indiquer 1 si société mère, 2 si société filiale	JH	N° SIRET de la société mère du groupe JJ	

(1) Ce cadre est destiné à faire apparaître l'origine et le montant des sommes distribuées ou mises en réserve au cours de l'exercice dont les résultats font l'objet de la déclaration. Il ne concerne donc pas, en principe, les résultats de cet exercice mais ceux des exercices antérieurs, qu'ils aient ou non déjà fait l'objet d'une précédente affectation.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032 (ou dans la notice n° 2758-NOT pour le régime du groupe).

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

12 DÉTERMINATION DES PLUS ET MOINS-VALUES

Dénomination de l'entreprise SAS EQUALITYS — Néant ☒ *

A - DÉTERMINATION DE LA VALEUR RÉSIDUELLE

	Nature et date d'acquisition des éléments cédés	Valeur d'origine	Valeur au titre d'une autre	Amortissements pratiqués en franchise d'impôt	Autres amortissements *	Valeur résiduelle
I - Immobilisations	1					
	2					
	3					
	4					
	5					
	6					
	7					
	8					
	9					
	10					
	11					
	12					

B - PLUS-VALUES, MOINS-VALUES

Qualification fiscale des plus et moins-values réalisées *

		Prix de vente	Montant global de la plus-value ou de la moins-value	Court terme	Long terme 19 %	Long terme 15 % ou 12,8 %	Long terme 0 %	Plus-values taxables à 19 % (1)
I - Immobilisations	1							
	2							
	3							
	4							
	5							
	6							
	7							
	8							
	9							
	10							
	11							
	12							
II - Autres éléments	13	Fraction résiduelle de la provision spéciale de réévaluation afférente aux éléments cédés		+				
	14	Amortissements irrégulièrement différés se rapportant aux éléments cédés		+				
	15	Amortissements afférents aux éléments cédés mais exclus des charges déductibles par une disposition légale		+				
	16	Amortissements non pratiqués en comptabilité et correspondant à la déduction fiscale pour investissement, définie par les lois de 1966, 1968 et 1975, effectivement utilisée		+				
	17	Résultats nets de concession ou de sous concession de licences d'exploitation de brevets faisant partie de l'actif immobilisé et n'ayant pas été acquis à titre onéreux depuis moins de deux ans						
	18	Provisions pour dépréciation des titres relevant du régime des plus ou moins-values à long terme devenues sans objet au cours de l'exercice						
	19	Dotations de l'exercice aux comptes de provisions pour dépréciation des titres relevant du régime des plus ou moins-values à long terme						
	20	Divers (détail à donner sur une note annexe)*						
		CADRE A : plus ou moins-value nette à court terme (total algébrique des lignes 1 à 20 de la colonne ⑨)						
		CADRE B : plus ou moins-value nette à long terme (total algébrique des lignes 1 à 20 de la colonne ⑩)						
		CADRE C : autres plus-value taxable à 19 % ⑪						
				(A)	(B) (ventilation par taux)			(C)

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

(1) Ces plus-values sont imposables au taux de 19 % en application des articles 238 bis JA, 208 C et 210 I. du CGI

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

13 **AFFECTATION DES PLUS-VALUES A COURT TERME ET DES PLUS-VALUES DE FUSION OU D'APPORT**

DGFiP N° 2059-B 2018

Désignation de l'entreprise _____ N° SIRET _____

A ELÉMENTS ASSUJETTIS AU REGIME FISCAL DES PLUS-VALUES A COURT TERME

(à l'exclusion des plus-values de fusion dont l'imposition est prise en charge par les sociétés bénéficiaires – cadre B)

Origine		Montant brut des plus-values à taux réduit	Montant des moins-values à taux réduit	Montant net des plus-values à taux réduit	Montant net des plus-values à taux plein
Plus-values réalisées au cours de l'exercice	Imposition reportée				
	sur 3 ans (entreprises à IR)				
	sur 10 ans				
	sur une durée différente (art. 39 quaterdecies I ter et I quater CGI)				
	TOTAL 1				

Origine		Montant brut des plus-values à taux réduit	Montant des moins-values à taux réduit	Montant net des plus-values à taux réduit	Montant net des plus-values à taux plein
Plus-values réalisées au cours des exercices antérieurs	Imposition reportée				
	sur 3 ans au titre de N-1				
	sur 3 ans au titre de N-2				
	Sur 10 ans ou sur une durée différente (art. 39 quaterdecies I ter et I quater du CGI) au titre de N-1				
	Sur 10 ans ou sur une durée différente (art. 39 quaterdecies I ter et I quater du CGI) au titre de N-2				
	Sur 10 ans ou sur une durée différente (art. 39 quaterdecies I ter et I quater du CGI) au titre de N-3				
	Sur 10 ans ou sur une durée différente (art. 39 quaterdecies I ter et I quater du CGI) au titre de N-4				
	Sur 10 ans ou sur une durée différente (art. 39 quaterdecies I ter et I quater du CGI) au titre de N-5				
	à préciser au titre de N-6				
	à préciser au titre de N-7				
	à préciser au titre de N-8				
	à préciser au titre de N-9				
	TOTAL 2				

B PLUS-VALUES REINTÉGRÉES DANS LES RÉSULTATS DES SOCIÉTÉS BÉNÉFICIAIRES DES APPORTS

Cette rubrique ne comprend pas les plus-values afférentes aux biens non amortissables ou taxées lors des opérations de fusion ou d'apport

☐ Plus-values dont l'imposition a été reportée lors de la réalisation des opérations de fusion ou d'apport

☐ Plus-values afférentes à des biens amortissables pour lesquels la société bénéficiaire a opté pour l'étalement de l'imposition

Origine des plus-values et date des fusions ou apports	Montant brut des plus-values à taux réduit	Montant des moins-values à taux réduit	Montant net des plus-values à taux réduit	Montant net des plus-values à taux plein
TOTAL				

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

(14) SUIVI DES MOINS-VALUES A LONG TERME

Désignation de l'entreprise SAS EQUITYS

Néant X *

❶ Entreprises soumises à l'impôt sur les revenus
❷ Entreprises soumises à l'impôt sur les sociétés

Report des moins-values nettes de l'exercice subies au titre de l'année ❶ ou 17 ❷

Total des moins-values nettes à long terme subies au cours des dix exercices antérieurs à celui de la clôture de l'exercice (cadre 25 de la ligne XG) ❶

Quote-part de moins-values à long terme afférente aux titres de participation (article 219 I-a quinquies du CGI) ❶

I - SUIVI DES MOINS-VALUES DES ENTREPRISES SOUMISES À L'IMPÔT SUR LE REVENU

Origine		Moins-values à 12,8 %	Imputations sur les plus-values à long terme de l'exercice imposables à 12,8 %	Solde des moins-values à 12,8 %
		1	2	3
Moins-values nettes	N			
Moins-values nettes à long terme subies au cours des dix exercices antérieurs (montants restant à déduire à la clôture du dernier exercice)	N-1			
	N-2			
	N-3			
	N-4			
	N-5			
	N-6			
	N-7			
	N-8			
	N-9			
	N-10			

II - SUIVI DES MOINS-VALUES À LONG TERME DES ENTREPRISES SOUMISES À L'IMPÔT SUR LES SOCIÉTÉS *

Origine		Moins-values			Imputations sur les plus-values à long terme	Imputations sur le résultat de l'exercice	Solde des moins-values à reporter col. 7 = 2+3+4-5-6
		À 19 %, 16,5 % (1) ou à 15 %	À 19% ou 15 % imputables sur le résultat de l'exercice (article 219 I-a sexies-0 du CGI)	À 19% ou 15 % imputables sur le résultat de l'exercice (article 219 I-a sexies-0 bis du CGI)	À 15 % ou à 16,5 % (1)		
(1)		(2)	(3)	(4)	(5)	(6)	(7)
Moins-values nettes	N						
Moins-values nettes à long terme subies au cours des dix exercices antérieurs (montants restant à déduire à la clôture du dernier exercice)	N-1						
	N-2						
	N-3						
	N-4						
	N-5						
	N-6						
	N-7						
	N-8						
	N-9						
	N-10						

(1) Les plus-values et les moins-values à long terme afférentes aux titres de SPI cotées imposables à l'impôt sur les sociétés relèvent du taux de 16,5 % (article 219 I a du CGI), pour les exercices ouverts à compter du 31 décembre 2007.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

© AIX-VEC Informatique

15 RÉSERVE SPÉCIALE DES PLUS-VALUES À LONG TERME
RÉSERVE SPÉCIALE DES PROVISIONS POUR FLUCTUATION DES COURS

DGFiP N° 2059-D 2018

(pour les sociétés soumises au régime de droit commun)

Dénomination de l'entreprise : _____ N° SIRET : _____

I SITUATION DU COMPTE AFFECTÉ A L'ENREGISTREMENT DE LA RÉSERVE SPÉCIALE POUR L'EXERCICE N

		Sous-comptes de la réserve spéciale des plus-values à long terme				
		taxées à 10 %	taxées à 15 %	taxées à 18 %	taxées à 19 %	taxées à 25 %
Montant de la réserve spéciale à la clôture de l'exercice précédent (N-1)	1					
Réserves figurant au bilan des sociétés absorbées au cours de l'exercice	2					
TOTAL (lignes 1 et 2)	3					
Prélèvements opérés - donnant lieu à complément d'impôt sur les sociétés	4					
Prélèvements opérés - ne donnant pas lieu à complément d'impôt sur les sociétés	5					
TOTAL (lignes 4 et 5)	6					
Montant de la réserve spéciale à la clôture de l'exercice (ligne 3 - ligne 6)	7					

II RÉSERVE SPÉCIALE DES PROVISIONS POUR FLUCTUATION DES COURS * (5e, 6e, 7e alinéas de l'art. 39-1-5e du CGI)

montant de la réserve à l'ouverture de l'exercice 1	réserve figurant au bilan des sociétés absorbées au cours de l'année 2	montants prélevés sur la réserve : donnant lieu à complément d'impôt 3	montants prélevés sur la réserve : ne donnant pas lieu à complément d'impôt 4	montant de la réserve à la clôture de l'exercice 5

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DÉCLARANT

EXPERTISE ET CONSEIL - CCI

CONTRIBUTION ECONOMIQUE TERRITORIALE : DETERMINATION DE LA VALEUR AJOUTEE ET EFFECTIFS

DGFiP N° 2059-E-SD 2018

16

Désignation de l'entreprise : SAS [illegible]

Exercice ouvert le [illegible] et clos le [illegible] Durée en nombre de mois

I- Chiffre d'affaires de référence CVAE

Ventes de produits fabriqués, prestations de services et marchandises	OA	[illegible]
Revenus provenant des activités annexes et accessoires	OK	
Plus-values de cession d'éléments corporels ou incorporels sauf celles afférentes aux immobilisations financières	OI	
Refacturations de frais inscrits à un compte de tiers (débours)	OJ	
TOTAL 1	ON	[illegible]

II- Autres produits à retenir pour le calcul de la valeur ajoutée

Autres produits de gestion courante (hors quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun)	OH	
Production immobilisée à hauteur des seules charges déductibles ayant concouru à sa formation	OI	
Subventions d'exploitation reçues	OJ	
Variation positive des stocks	OD	
Transferts de charges déductibles de la valeur ajoutée	OI	
Reprises sur créances amorties lorsqu'elles se rapportent au résultat d'exploitation	XI	
TOTAL 2	OM	

III- Charges à retenir pour le calcul de la valeur ajoutée (1)

Achats	ON	
Variation négative des stocks	OQ	
Services extérieurs : à l'exception des loyers et des redevances	OR	89 439
Loyers et redevances : à l'exception de ceux afférents à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois	OS	
Taxes déductibles de la valeur ajoutée	OZ	
Autres charges de gestion courante (hors quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun)	OW	
Charges déductibles de la valeur ajoutée afférente à la production immobilisée déclarée	OU	
Fraction déductible de la valeur ajoutée des dotations aux amortissements afférentes à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois	OO	
Moins-values de cession d'immobilisations corporelles ou incorporelles se rattachées à une activité normale et courante	OY	
TOTAL 3	OI	89 439

IV- Valeur ajoutée produite

Calcul de la valeur ajoutée (total 1 + total 2 - total 3)	OG	235 892

V- Cotisation sur la valeur ajoutée des entreprises

Valeur ajoutée assujettie à la CVAE (à reporter sur les formulaires nos 1330-CVAE-SD pour les multi-établissements et sur les formulaires nos 1329-AC et 1329-DEF).	SA	235 892

Cadre réservé au mono-établissement au sens de la CVAE

Si vous êtes assujettis à la CVAE et mono-établissement au sens de la CVAE (cf. la notice du formulaire n° 1330-CVAE-SD), veuillez compléter le cadre ci-dessous et la case SA, vous serez alors dispensés du dépôt du formulaire n° 1330-CVAE-SD

Mono établissement au sens de la CVAE, cocher la case	EV				
Chiffre d'affaires de référence CVAE (report de la ligne OX)	GX	325 332	Effectifs au sens de la CVAE *	EY	0
Période de référence	GY	01/01/2017	GZ	31/12/2017	
Date de cessation			HR		

VI - Cotisation foncière des entreprises : qualification des effectifs

Effectif moyen du personnel * :		YP	6
dont apprentis		YF	
dont handicapés		YG	
Effectifs affectés à l'activité artisanale		RL	

(1) Attention, il ne doit pas être tenu compte dans les lignes ON à OW des charges déductibles de la valeur ajoutée, afférente à la production immobilisée déclarée ligne OE, portées en ligne OU

* Des explications concernant ces cases sont données dans la notice n° 1330-CVAE-SD § Répartition des salariés et dans la notice n° 2032-NOT-SD § Cotisation foncière des entreprises : qualification des effectifs

© ARBALEST Informatique

17

COMPOSITION DU CAPITAL SOCIAL

DGFiP N° 2059-F 2018

(liste des personnes ou groupements de personnes de droit ou de fait détenant directement au moins 10 % du capital de la société)

N° de dépôt

(1)

Néant

EXERCICE CLOS LE 3 1 1 2 2 0 1 7 — N° SIRET 7 4 2 5 1 7 3 0 0 0 1 5

DÉNOMINATION DE L'ENTREPRISE SAS EQUALITYS

ADRESSE (voie) 21 rue de Fruges

CODE POSTAL 75012 — VILLE PARIS

Nombre total d'associés ou actionnaires personnes morales de l'entreprise P1 — Nombre total de parts ou d'actions correspondantes P3

Nombre total d'associés ou actionnaires personnes physiques de l'entreprise P2 4 — Nombre total de parts ou d'actions correspondantes P4 300

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DÉCLARANT

I - CAPITAL DÉTENU PAR LES PERSONNES MORALES :

Forme juridique — Dénomination — N° SIREN (si société établie en France) — % de détention — Nb de parts ou actions

Adresse N° — Voie — Code postal — Commune — Pays

Forme juridique — Dénomination — N° SIREN (si société établie en France) — % de détention — Nb de parts ou actions

Adresse N° — Voie — Code postal — Commune — Pays

Forme juridique — Dénomination — N° SIREN (si société établie en France) — % de détention — Nb de parts ou actions

Adresse N° — Voie — Code postal — Commune — Pays

Forme juridique — Dénomination — N° SIREN (si société établie en France) — % de détention — Nb de parts ou actions

Adresse N° — Voie — Code postal — Commune — Pays

II - CAPITAL DÉTENU PAR LES PERSONNES PHYSIQUES :

Titre (2) MME — Nom patronymique PLAGNE — Prénom(s) FRANCOISE

Nom marital LEIBOVICI — % de détention 46,67 — Nb de parts ou actions 140

Naissance : Date 030263 — N° Département — Commune CHARENTON LE P — Pays

Adresse N° 3 — Voie AVENUE DE VERDUN

Code postal 94410 — Commune SAINT MAURICE — Pays FRANCE

Titre (2) M. — Nom patronymique PAPIN — Prénom(s) JEAN PIERRE

Nom marital — % de détention 40,00 — Nb de parts ou actions 120

Naissance : Date 180168 — N° Département 85 — Commune FONTENAY LE CO — Pays

Adresse N° 4 — Voie CITE GRISET

Code postal 75011 — Commune PARIS — Pays France

(1) Lorsque le nombre d'associés excède le nombre de lignes de l'imprimé, utiliser un ou plusieurs tableaux supplémentaires. Dans ce cas, il convient de numéroter chaque tableau en haut et à gauche de la case prévue à cet effet et de porter le nombre total de tableaux souscrits en bas à droite de cette même case.

(2) Indiquer : M pour Monsieur, MME pour Madame, MLE pour Mademoiselle

(*) Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2032

(17)

COMPOSITION DU CAPITAL SOCIAL

DGFiP N° 2059-F 2018
Page 22

(liste des personnes ou groupements de personnes de droit ou de fait détenant directement au moins 10 % du capital de la société)

N° de dépôt

2 / 2 (1)

EXERCICE CLOS LE

N° SIREN

DÉNOMINATION DE L'ENTREPRISE

ADRESSE (suite)

CODE POSTAL

VILLE

Nombre total d'associés ou actionnaires personnes morales de l'entreprise (*)

Nombre total de parts ou d'actions correspondantes (*)

Nombre total d'associés ou actionnaires personnes physiques de l'entreprise (*)

Nombre total de parts ou d'actions correspondantes (*)

EXEMPLAIRE À CONSERVER PAR LE DÉCLARANT

I - CAPITAL DÉTENU PAR LES PERSONNES MORALES :

Forme juridique | Dénomination | N° SIREN (si société établie en France) | % de détention | Nb de parts ou actions | Adresse N° Voie | Code postal | Commune | Pays

Forme juridique | Dénomination | N° SIREN (si société établie en France) | % de détention | Nb de parts ou actions | Adresse N° Voie | Code postal | Commune | Pays

Forme juridique | Dénomination | N° SIREN (si société établie en France) | % de détention | Nb de parts ou actions | Adresse N° Voie | Code postal | Commune | Pays

Forme juridique | Dénomination | N° SIREN (si société établie en France) | % de détention | Nb de parts ou actions | Adresse N° Voie | Code postal | Commune | Pays

II - CAPITAL DÉTENU PAR LES PERSONNES PHYSIQUES :

Titre (2)	MR	Nom patronymique	COUTANT	Prénom(s)	JACQUES		
Nom marital		% de détention	10.00	Nb de parts ou actions	30		
Naissance : Date		N° Département		Commune		Pays	
Adresse : N°	132	Voie	RUE ORIGET				
Code postal	37000	Commune	TOURS	Pays	FRANCE		

Titre (2)		Nom patronymique		Prénom(s)			
Nom marital		% de détention		Nb de parts ou actions			
Naissance : Date		N° Département		Commune		Pays	
Adresse : N°		Voie					
Code postal		Commune		Pays			

(1) Lorsque le nombre d'associés excède le nombre de lignes de l'imprimé, utiliser un ou plusieurs tableaux supplémentaires. Dans ce cas, il convient de numéroter chaque tableau en haut et à gauche de la case prévue à cet effet et de porter le nombre total de tableaux souscrits en bas à droite de cette même case.
(2) Indiquer : M pour Monsieur, MME pour Madame, MLE pour Mademoiselle
(*) Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2032.

Cegid XMS Optimal

ANNEXE A LA LIASSE FISCALE

Ecritures d'inventaires	Débit	Crédit	Montant
COMPTES D'ACTIF			
48600000 CHARGES CONSTATEES D AVANCE			1 099.30
31/12/2017 INV PREV. BOX	10.32		
31/12/2017 INV EPICERIE VOIR PU DISTRO BUREAU	900.00		
31/12/2017 INV INTERNET	48.66		
31/12/2017 INV CHARGES SMS	90.00		
31/12/2017 INV SIM 01/18	50.00		
COMPTES DE PASSIF			
42820000 DETTES PROV CONGES A PAYER			4 497.47
31/12/2017 INV Provisions pour congés payés		4 497.47	
43820000 ORG CHARGES CONGES A PAYER			1 856.94
31/12/2017 INV Provisions pour congés payés		1 856.94	
43861000 TAXE D APPRENTISSAGE			800.50
31/01/2017 PA Salaire de 01/2017		75.47	
28/02/2017 PA Salaire de 02/2017		75.47	
31/03/2017 PA Salaire de 03/2017		75.47	
30/04/2017 PA Salaire de 04/2017		72.76	
31/05/2017 PA Salaire de 05/2017		72.76	
30/06/2017 PA Salaire de 06/2017		72.76	
31/07/2017 PA Salaire de 07/2017		80.00	
31/08/2017 PA Salaire de 08/2017		72.76	
30/09/2017 PA Salaire de 09/2017		72.76	
31/10/2017 PA Salaire de 10/2017		72.76	
30/11/2017 PA Salaire de 11/2017		72.76	
31/12/2017 PA Salaire de 12/2017		72.76	
43862000 FORMATION CONTINUE			720.27
31/01/2017 PA Salaire de 01/2017		61.05	
28/02/2017 PA Salaire de 02/2017		61.05	
31/03/2017 PA Salaire de 03/2017		61.05	
30/04/2017 PA Salaire de 04/2017		58.85	
31/05/2017 PA Salaire de 05/2017		58.85	
30/06/2017 PA Salaire de 06/2017		58.85	
31/07/2017 PA Salaire de 07/2017		66.32	
31/08/2017 PA Salaire de 08/2017		58.85	
30/09/2017 PA Salaire de 09/2017		58.85	
31/10/2017 PA Salaire de 10/2017		58.85	

ANNEXE A LA LIASSE FISCALE

Ecritures d'inventaires	Débit	Crédit	Montant

ANNEXE A LA LIASSE FISCALE

Ecritures d'inventaires	Débit	Crédit	Montant
CHARGES EXCEPTIONNELLES			
67100000 CHARGES EXCEPTIONNELLES OP GESTION			3.08
02/01/2017 OD PEN MAE LEBRUN	0.12		
27/03/2017 OD FCS	0.12		
17/07/2017 OD MDF MR PAPIN 07/17	1.00		
18/07/2017 OD URSSAF 04/17	0.03		
18/07/2017 OD URSSAF 05/17	0.03		
18/07/2017 OD URSSAF 06/17	0.03		
13/10/2017 OD CHEQUE DE DEBIT	1.09		
17/10/2017 OD URSSAF	0.75		
17/10/2017 OD URSSAF	0.38		
17/10/2017 OD URSSAF	0.38		
31/12/2017 OD AJUST. TVA	0.17		
31/12/2017 OD AJUST. TVA	0.09		
67120000 AMENDES ET PENALITES			1 123.54
20/04/2017 OD URSSAF MAJORATION	1 123.54		
67200000 CHARGES EXERCICES ANTERIEURES			617.00
24/04/2017 BQ CUTISS/CIOLS URSSAF 2016	617.00		
PRODUITS EXCEPTIONNELS			
77100000 PRODUITS EXCEPTIONNELS OP DE GESTION			14.01
01/01/2017 OD MDF AVRIL SMIDA		2.41	
16/01/2017 OD EPICEM		0.40	
27/01/2017 OD KLESIA DIFF		1.37	
27/01/2017 OD AGIR PENSION PREV		9.62	
21/02/2017 OD MDF MR PAPIN		0.09	
28/02/2017 OD TAXE APPRENTISSAGE		0.11	
28/02/2017 OD PAPISC		0.01	
77200000 PRODUITS EXERCICES ANTERIEUR			2 520.00
01/01/2017 OD CICE COMPLEMENT		2 520.00	

DETAIL BILAN ACTIF

ACTIF	Exercice N 31 12 2017 12	Exercice N-1 31 12 2016 12	Ecart N / N-1 Euros	Ecart N / N-1 %
CAPITAL SOUSCRIT NON APPELE	6 [illegible]	9 [illegible]	3 [illegible]	33.33
[illegible] CAPITAL SOUSCRIT NON APPELE	1 [illegible]	1 [illegible]	1 [illegible]	33.33
CONCESSIONS BREVETS ET DROITS SIMILAIRES				
205 [illegible] CONCESSIONS ET DROITS SIMILAIR	3 [illegible]	3 [illegible]		
2805 [illegible] DOTATION AMORTISSEMENTS CONCESS DROIT	3 [illegible]	3 [illegible]		
AUTRES IMMOBILISATIONS CORPORELLES	348	256	92	35.94
21521000 MATERIEL DE TRANSPORT	391		391	
21830000 MATERIEL DE BUREAU & INFO	1 [illegible]	1 183		
28152000 DOTATION AMORTS MAT TRANSPORT	43-		43-	
28183000 AMORT MATERIEL DE BUREAU	1 [illegible]	1 307	226-	29.69
AUTRES TERRES IMMOBILISES	2 200	2 200		
27100000 TERRES IMMOBILISE D'HANDELYS	2 200	2 200		
AUTRES IMMOBILISATIONS FINANCIERES	1 119	1 119		
27500000 DEPOT DE GARANTIE VERSE	1 119	1 119		
Total II	3 666	3 575	92	2.57
CLIENTS ET COMPTES RATTACHES	68 499	85 317	16 818-	19.71-
41100000 CLIENTS	68 499	85 317	16 818-	19.71-
AUTRES CREANCES	9 597	7 260	2 338	32.20
43701000 CESU	430		430	
44400000 ETAT IMPOTS SUR LES BENEFICES	9 167	5 040	4 127	81.88
44561300 TVA DEDUCTIBLE 10%		9	9-	100.00-
44561400 TVA DEDUCTIBLE 20%		2 211	2 211-	100.00-
DISPONIBILITES	44 894	31 977	12 916	40.39
51201000 BNP PARIBAS " 00010085717 89"	44 894	31 977	12 916	40.39
CHARGES CONSTATEES D'AVANCE	1 099	1 289	190-	14.73-
48600000 CHARGES CONSTATEES D'AVANCE	1 099	1 289	190-	14.73-
Total III	124 089	125 843	1 754-	1.39-
TOTAL GENERAL	133 755	138 417	4 662-	3.37-

DETAIL BILAN PASSIF

PASSIF		Exercice N 31/12/2017 12	Exercice N-1 31/12/2016 12	Ecart N / N-1 Euros	Ecart N / N-1 %
CAPITAL		30 000	30 000		
	10120000 CAPITAL SOUSCRIT NON VERSE	6 000	9 000	3 000-	33.33-
	10130000 CAPITAL SOUSCRIT APPELE VERSE	24 000	21 000	3 000	14.29
RESERVE LEGALE		3 562	3 562		
	10610000 RESERVE LEGALE	3 562	3 562		
REPORT A NOUVEAU		18 466-	55 380-	36 914	66.66
	11900000 REPORT A NOUVEAUX DEBITEUR	18 466-	55 380-	36 914	66.66
RESULTAT DE L'EXERCICE (Bénéfice ou perte)		39 969	36 914	3 056	8.28
Total I		55 065	15 096	39 969	264.77
EMPRUNTS ET DETTES FINANCIERES DIVERSES		1 402	1 402		
	45501000 C/C MME LEIBOVICI	456	456		
	45502000 C/C MR B LEIBOVICI	946	946		
DETTES FOURNISSEURS ET COMPTES RATTACHES		8 087	19 612	11 525-	58.76-
	40100000 FOURNISSEURS	8 087	19 612	11 525-	58.76-
DETTES FISCALES ET SOCIALES		58 020	75 927	17 907-	23.58-
	42100001 Remun COUTANT BARBARA	2 432	2 527	95	3.76-
	42100003 Remun PAPIN Jean Pierre	2 672	2 716	44-	1.62-
	42100006 Remun LEIBOVICI Françoise	2 747	7 500	4 753-	63.37-
	42820000 DETTES PROV CONGES A PAYER	4 497	5 425	928-	17.10-
	43100000 COTISATIONS URSSAF	10 912	21 971	6 059-	27.58-
	43730000 CAISSES DE RETRAITE	3 065	3 047	18	0.61
	43731000 RELANCA PREVOYANCE	707	709	2-	0.62-
	43820000 ORG CHARGES CONGES A PAYER	1 857	2 290	433-	18.92-
	43861000 TAXE D'APPRENTISSAGE	891	991	101-	10.15-
	43862000 FORMATION CONTINUE	720	1 035	315-	30.40-
	44155000 TVA A PAYER	8 375	12 648	4 273-	33.75-
	44571400 TVA COLLECTEE 20 %	11 425	14 219	2 793-	19.71-
	44586000 TVA SUR FACT NON PARVENUES	1 700		1 700	
AUTRES DETTES		11 181	26 381	15 199-	57.62-
	46601000 NDF MME LEIBOVICI	4 377	17 627	13 250-	75.17-
	46602000 NDF MR COUTANT	4 685	7 342	2 657-	36.19-
	46604000 NDF AMEL SMIDA		2	2-	100.00-
	46606000 NDF MR PAPIN	2 072	1 410	662	47.47
	46608000 MR COURTOIS	47		47	
Total IV		78 690	123 322	44 631-	36.19-
TOTAL GENERAL		133 755	138 417	4 662-	3.37-

DETAIL COMPTE DE RESULTAT

	Exercice N 31/12/2017 12	Exercice N-1 31/12/2016 12	Ecart N / N-1 Euros	%
PRODUCTION VENDUE DE SERVICES	325 332	262 807	62 525	23.79
[illegible] PRESTATIONS SERV.	325 332	262 807	62 525	23.79
Chiffre d'affaires NET	325 332	262 807	62 525	23.79
Total des Produits d'exploitation	325 332	262 807	62 525	23.79
AUTRES ACHATS ET CHARGES EXTERNES	103 262	72 679	30 583	42.08
60410000 ACHAT DE DIS. PRES SERVICE	12 [illegible]	14 262	2 [illegible]	[illegible]
60630000 FOURN. ENTRET. ET PETIT EQUIP.	4 350	510	3 840	752.94
60640000 FOURNIT. ADMINISTRATIVES	3 314	2 136	1 178	55.20
61322000 MISE EN DISPOSIT. BUREAU	14 252	8 765	5 487	62.61
61350000 DOMICILIATION	264	654	390-	59.63-
61352000 LOCATIONS DE VEHICULES		33	33-	100.00-
61550000 ENTRETIEN ET REPARATION	60		60	
61600000 PRIME ASSURANCE	268	881	53	6.06
61600100 MAT.MUT ASSUR LOCAUX MAT.INFOR	479	461	18	4.05
61810000 DOCUMENTATION GENERALE	54	273	219-	79.60-
61820000 GRATIFICATION STAGIAIRE	1 409		1 409	
61850000 FRAIS COLLOQUE STAGE FORMAT	1 200		1 200	
62210000 COMMS CHEQUE DEJEUNER	51		51	
62260000 HONORAIRES	4 956	5 276	317-	6.01-
62270000 FRAIS D'ACTE ET CONTENTIEUX		11	11-	100.00-
62310000 ANNONCES ET INSERTIONS	906	633	273	41.74
62340000 CADEAUX A LA CLIENTELE	51		51	
62510000 FRAIS KM MR PAPIN	1 150	687	463	67.39
62502000 FRAIS KM MR COUTANT	3 751	4 329	578-	13.36-
62503000 FRAIS KM MME LEIBOVICI	361	1 288	727-	56.44-
62504000 FRAIS KM COURTOIS	23		23	
62505000 FRAIS KM MR BELLON	260		260	
62510000 FRAIS DE DEPLAC. MME LEIBOVICI	10 659	6 422	4 237	65.98
62511000 FRAIS DE DEPLAC. MR COUTANT	11 529	7 168	4 361	60.84
62512000 FRAIS DE DEPLAC. MR PAPIN	7 293	2 121	5 177	244.10
62514000 FRAIS DE DEPLAC. COURTOIS	48		48	
62515000 FRAIS DE DEPLAC. MR BELLON	38		38	
62560000 MISS. & RECEPT° MME LEIBOVICI	1 662	1 904	242-	12.70-
62561000 MISS. & RECEPT° MR COUTANT	963	1 651	688-	41.69-
62562000 MISS. & RECEPT° MR PAPIN	97	47	49	104.02
62610000 AFFRANCHISSEMENTS	107	168	61-	36.13-
62610100 FRAIS ABONNEMENT INTERNET	500	1 047	547-	52.25-
62620000 TELECOMMUNICATIONS	596	159	437	274.91
62622000 FRAIS ABONT INTERNET EXO TVA	152	213	61-	28.78-
62750000 SERVICES BANCAIRES	613	600	13	2.18
62800000 COTISATIONS		50	50-	100.00-
IMPOTS, TAXES ET VERSEMENTS ASSIMILES	5 409	2 631	2 778	105.59
63120000 TAXE D APPRENTISSAGE	891	991	101-	10.15-
63330000 FORMATION PROFESSIONNELLE	4 065	1 195	2 871	240.28
63511000 C.F.E.	449	445	4	0.90
63580000 AUTRES DROITS	4		4	
SALAIRES ET TRAITEMENTS	133 965	146 967	13 002-	8.85-
64110000 SALAIRES APPOINTEMENTS	131 402	148 038	16 636-	11.24-
64120000 CONGES A PAYER	928-	1 071-	143	13.35
64130000 PRIMES ET GRATIFICATIONS	2 883		2 883	

DETAIL COMPTE DE RESULTAT

	Exercice N 31/12/2017 12	Exercice N-1 31/12/2016 12	Ecart N / N-1 Euros	Ecart N / N-1 %
64134000 INDEMNITES ET AVANTAGES DIVERS	603		603	
CHARGES SOCIALES	43 220	55 985	12 765-	22.80-
64510000 COTISATIONS URSSAF	35 368	40 412	5 045-	12.48-
64520000 COTISATIONS AUX MUTUELLES	872	1 942	991-	53.91-
64530000 COTIS CAISSES DE RETRAITES	8 927	10 781	1 854-	10.39-
64530100 COTISATIONS PREVOYANCES	1 397	1 645	248-	15.08-
64540000 COTISATIONS POLE EMPLOI SERV	5 494	6 194	721-	11.48-
64600000 MAXIMUL MUTUALITE		473	473-	100.00-
64710000 CHEQUES DEJEUNERS	27		27	
64750000 MEDECINE DU TRAVAIL	303	404	101-	24.93-
64910100 CICE	1 167-	5 340-	4 127-	81.88-
DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS SUR IMMOBILISATIONS	293	632	339-	53.74-
68100000 DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS	293	632	339-	53.74-
Total des Charges d'exploitation	286 153	278 896	7 256	2.60
Résultat d'exploitation	30 179	16 089-	55 268	343.51
Résultat courant avant impôts	39 179	16 089-	55 268	343.51
PRODUITS EXCEPTIONNELS SUR OPERATIONS DE GESTION	2 534	53 005	50 471-	95.22-
77100000 PRODUITS EXCEPTIONNELS OP DE GESTION	14	5	9	164.34
77180000 AUTRES PRODUITS EXCEPTIONNELS		53 000	53 000-	100.00-
77200000 PRODUITS S/EXERCICES ANTERIEUR	2 520		2 520	
Total des Produits exceptionnels	2 534	53 005	50 471-	95.22-
CHARGES EXCEPTIONNELLES SUR OPERATIONS DE GESTION	1 744	3	1 741	NS
67100000 CHARGES EXCEPTS OP GESTION	3	2	2	19.32
67120000 AMENDES ET PENALITES	1 124		1 124	
67200000 CHARGES EXERCICES ANTERIEURES	617		617	
Total des Charges exceptionnelles	1 744	3	1 741	NS
Résultat exceptionnel	790	53 003	52 212-	98.51-
Total des produits	327 866	315 813	12 053	3.82
Total des charges	287 896	278 899	8 997	3.23
Bénéfice ou perte (Produits - Charges)	39 969	36 914	3 056	8.28

equalitys

21, rue de Fécamp – 75012 PARIS
SAS au capital variable de 30 000 € - RCS Paris 788 951 713

PROCES-VERBAL DE L'ASSEMBLEE GENERALE D'APPROBATION DES COMPTES SOCIAUX

DU 30 JUIN 2018

L'an deux mille dix-sept et le 30 juin à 10 heures, les associés de la SAS EQUALITYS au capital variable de 30 000 euros, ont été consultés par écrit, sur convocation adressée par lettre recommandée avec accusé de réception en date du 11 juin 2018.

Le bordereau et les récépissés des lettres d'envois en question sont déposés sur le bureau de l'assemblée.

Le présent procès-verbal comporte :

- Le résultat de chaque vote ;
- Le texte de chaque délibération.

1) Rappel de l'ordre du jour

- Approbation des résolutions soumises aux associés relatives aux comptes sociaux de l'exercice 2017
- Quitus donné au président
- Affectation du résultat de l'exercice 2017
- Accomplissement des formalités

2) Feuille de présence

Les actionnaires présents et/ou représentés ont signé la feuille de présence qui est annexée au présent.

Il est constaté, d'après les bulletins de vote reçus, que les associés votant totalisent un nombre de voix suffisant pour que les questions figurant à l'ordre du jour puissent être votées.

3) Adoption des résolutions

Première résolution : approbation des comptes de l'exercice 2017

Les associés, après avoir pris connaissance du rapport de gestion sur l'activité et de la situation de la société au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2017 et sur les comptes de cet exercice approuvent les comptes et le bilan de l'exercice 2017, tels qu'ils ont été arrêtés par le cabinet d'expertise comptable ECE et qui se soldent par un bénéfice net de 39 969 euros pour l'exercice 2017.

Ils prennent note que la société n'a exposé aucune dépense non déductible des résultats pour le calcul de l'impôt sur les sociétés.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité des voix

Deuxième résolution : quitus

Les associés, comme conséquence de l'adoption de la résolution précédente, donnent au président quitus, pleine et entière décharge de l'exécution de son mandat pour l'exercice 2017.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité des voix

Troisième résolution : affectation du résultat

Les associés décident d'affecter comme suit le résultat de l'exercice :

En totalité au compte "report à nouveau" qui de la somme de (– 18 466 euros), se trouve porté à la somme de 21 503 euros.

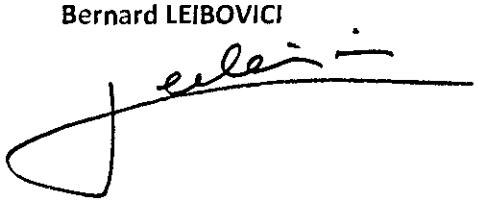
Cette résolution est adoptée à l'unanimité des voix

Quatrième résolution : accomplissement des formalités

Les associés donnent tout pouvoir au porteur d'une copie ou d'un extrait du procès-verbal de leurs décisions en vue de toute formalité légale de dépôt.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité des voix

Le Président
Bernard LEIBOVICI

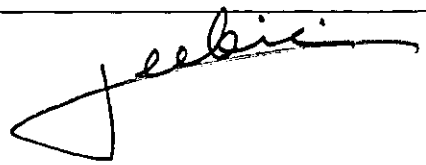
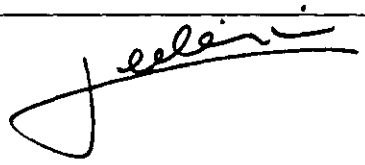


equalitys

21, rue de Fécamp – 75012 PARIS
SAS au capital variable de 30 000 € - RCS Paris 788 951 713

Feuille de présence

ASSEMBLEE GENERALE D'APPROBATION DES COMPTES SOCIAUX

Nombre d'actions	*Nam, prénams des associés présents*	*Nom des représentants*	*Signatures*
10	LEIBOVICI Bernard		
140	LEIBOVICI Françoise		
120	PAPIN Jean-Pierre		
30	COUTANT Jacques	LEIBOVICI Bernard	
TOTAL 300			

La feuille de présence est certifiée exacte par le Président de l'assemblée, et par les membres du bureau.
Il est déclaré y avoir 3 membres présents, et 1 membre représenté, soit un total de voix de 300 voix.

Fait à Paris, le 30 juin 2018

equalitys

21, rue de Fécamp – 75012 PARIS
SAS au capital variable de 15 000 € - RCS Paris 788 951 713

RAPPORT DE GESTION DU PRESIDENT AUX ASSOCIES SUR L'EXERCICE 2017

Ce rapport vous présente les résultats et les faits saillants de l'exercice clos le 31 décembre 2017, ainsi que les décisions soumises à votre approbation par consultation écrite pour le 30 juin 2018.

I – Résultats

L'activité de l'exercice 2017 a vu ses produits largement augmenter, avec une légère montée des charges plutôt due à l'augmentation de la sous-traitance (corrélative à la baisse des salaires et charges sociales), ce qui s'est conclu par un résultat d'exploitation positif.

Le résultat est constitué comme suit :

Activités/participations	**Produits**	**Part sur chiffre d'affaires**
Activités de conseil	325 332	100 %
Sous-total	***325 332***	***100%***
Fonctionnement	**Charges d'exploitation**	
Achats et charges externes	103 261	32 %
Impôts et versements assimilés	5 409	2 %
Salaires et traitements	177 185	54 %
Dotations aux amortissements	299	0 %
Sous-total	***286 153***	***100 %***
TOTAL	**39 179**	

A l'instar des activités de conseil, les charges de personnel constituent toujours le principal poste de charges. De gros efforts de contraction des charges de fonctionnement et de personnel été conduits au cours de l'exercice, et à la faveur de nouvelles missions, le résultat est positif.

Les composantes de ces résultats sont exposées ci-dessous.

II – Activités propres

Au cours de l'exercice, Equalitys s'affirme de plus en plus comme un pionnier sur le champ du marketing territorial et de l'attractivité des quartiers en renouvellement urbain, un acteur important en matière de développement économique des quartiers prioritaires. Cette année 2017 a été l'occasion de consolider les missions d'expertises territoriales pour le compte de la Caisse des dépôts, ainsi que l'approche de nouvelles missions en matière de marketing territorial pour le compte d'Orléans Métropole, la consolidation de missions comme Toulouse Métropole, ou encore du développement économique auprès de Niort Agglomération. Parallèlement, la société maintient son implication dans le cadre du management auprès de clients privés comme Roederer ou Square et dans une moindre mesure auprès de dispositifs d'appui à l'économie sociale et solidaire.

III – Fonctionnement

Les dépenses supportées par la société reposent majoritairement sur les rémunérations versées aux salariés. La transmission de savoir-faire et l'expérience du recours à des stagiaires porte ses fruits en termes de maitrise de charges. Parallèlement le recours à la sous-traitance a augmenté, appelant ainsi de nouvelles pratiques de partenariat pour appréhender les marchés publics.

IV – Situation financière – règlement des fournisseurs

A la clôture de l'exercice, la société a recouvré des finances saines.

Il convient par ailleurs de considérer que les comptes courants de certains associés ont permis d'absorber les pertes passées et qu'il conviendra de les rembourser en fonction de la situation financière de l'entreprise.

Globalement les prestations achetées sont réglées au comptant. De manière générale, les délais de paiement des clients tendent à se réduire.

V – Evènements postérieurs à l'exercice

Plusieurs évènements sont intervenus postérieurement à l'exercice.

En premier lieu, un marché vient d'être remporté à nouveau dans une métropole sur le champ de l'économie et du renouvellement urbain.

En second lieu, des perspectives intéressantes se font jour concernant les marchés auprès de la Caisse des dépôts sur le champ du développement économique dans les territoires sensibles.

En troisième lieu, une réflexion est engagée pour mettre en place un nouveau site Internet avec une nouvelle marque pour les stratégies de territoires.

VI – Arrêté des comptes et résultats de l'exercice 2017

Les comptes de l'exercice 2017 se soldent par un bénéfice de 39 179 euros.

VII – Perspectives pour l'exercice 2018

Afin de poursuivre l'équilibre des comptes, la société doit développer son chiffre d'affaires dans des domaines de conseil spécifiques notamment pour les quartiers en renouvellement urbain ou plus généralement les territoires difficiles, et peu explorés par la concurrence.

Les commandes en cours laissent présager un résultat à nouveau favorable pour l'année 2018.

VIII – Décisions ordinaires soumises aux associés

Je vous précise en outre :

- Que la société n'a exposé aucune dépense dite « somptuaire » visée à l'article 39-4 du code général des impôts et de ce fait non déductible de l'impôt sur les sociétés ;
- Que le président de votre société n'a perçu aucune rémunération de quelque nature que ce soit de la part de la société au cours de l'exercice écoulé.

Par consultation écrite, tels que le prévoient les statuts de votre société, vous êtes appelés à vous prononcer d'ici le 30 juin 2018 sur les résolutions dont le texte est annexé au présent rapport et qui portent sur les points suivants :

- L'approbation des comptes de l'exercice 2017
- L'octroi du quitus au président pour l'exercice écoulé
- L'affectation du résultat de l'exercice 2018, soit un bénéfice de 21 503 euros, sur le report à nouveau.

Bernard Leibovici

